

3

vieillard pour l'obliger de rendre compte sans délai d'une gestion qu'on le presse depuis si long-temps de terminer, et de remettre à qui ils appartiennent les derniers qui lui restent entre les mains.

A la déclaration mentionnée plus haut je joins une copie de la lettre que j'écris à Monsieur l'abbé Thavenet, en réponse à une qu'il m'a adressée en date du 20. Novembre dernier (N.4.) Ce Monsieur dans cette dernière lettre semble regarder comme injurieux à son caractère ce paragraphe de celle que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Eminence le 10. Août dernier: " J'ai accepté de bon cœur et sans réplique le *débit* et le *crédit* des comptes de l'évêché, le premier, le 25. Septembre, et le dernier, le 13. Octobre 1838., et en outre dans la forme et au montant voulus et proposés par ce Monsieur. ", Ces expressions n'avaient d'autre objet que de faire connaître à Votre Eminence qu'à ces dates j'étais disposé, comme mon vénérable prédécesseur l'avait été à terminer définitivement les affaires du dit évêché, en recevant l'état de ses comptes tel que dressé par Mr. Thavenet lui même, et enfin sans *aucune réplique*. Or, bien loin d'avoir voulu blesser le plus légèrement son caractère, par cette concession pacifique je voulais lui marquer toute la confiance possible dans sa probité; et, par cette déférence entièrement soumise, engager ce digne abbé à terminer totalement l'administration des affaires de l'évêché. Au reste toutes les lettres que j'ai écrites à Mr. Thavenet à la suite de mon acceptation de ses comptes, en 1838., sont preuve de la même confiance en lui, et les témoignages de reconnaissance qu'il a reçus de moi à diverses époques prouvent incontestablement que je n'ai jamais eu la pensée d'injurier son caractère, en m'exprimant comme je l'ai fait dans le paragraphe précité.

D'après ceci, Votre Eminence comprendra aisément si j'ai raison de dire à Mr. Thavenet que je n'ai aucun besoin des *copies authentiques* des pièces justificatives sur les quelles il dit qu'il adressé les comptes de l'évêché, et que je ne consens point à ce que ces papiers me soient envoyés.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

De Votre Eminence

Le très-humble et très-obéissant serviteur

✱ Jos. Ev. de Québec.

NUM. V.

E' l'VIII. del Sommario della Difesa pag. 57.